

PN-ABE-680

65334

LE CASIER FONCIER TRADITIONNEL DU KAMMERA

par

Samba TRAORE

Faculté des Sciences Juridiques et Economiques
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Cette étude est une de plusieurs qui seront réalisées pour discussion dans le cadre d'un contrat passé entre le Land Tenure Center et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), Dakar, Sénégal, dans le cadre du projet USAID no. 685-0280, Irrigation and Water Management I. L'auteur est seul responsable des éventuelles erreurs et omissions.

Bakel Discussion Paper Series No. 10-F
Janvier 1989

LE CASIER FONCIER TRADITIONNEL DU KAMMERA

par

Samba Traoré

Nous ne reviendrons pas sur l'historique de Kamméra, que nous avons déjà relaté dans le premier rapport, dans le cadre global de la scission du Gajaaga en Goy et Kamméra dès la première moitié du 18ème siècle. Nous ne nous intéresserons qu'aux spécificités villageoises, en ce qu'ils ont de différent avec les cas déjà étudiés (voir notre rapport de 1987, DP4).

Le Kamméra Sénégalais, qui coïncide avec la Communauté Rurale de Arundu, est composé de cinq villages: Kounghani, Golmy, Yafeera, Arundu et Baalu. Ce qui différencie le Kamméra du Goy est qu'il n'y a pas de liens fonciers étroits entre ces villages. Du point de vue traditionnel, chaque village a su conserver son autonomie foncière depuis la scission du Gajaaga. Cela veut dire qu'il n'y avait pas, comme pour le Goy, de maître foncier unique qui répartit (définitivement ou non) les terres entre les villages. Si historiquement ce sont les maîtres Bacili du Gajaaga qui ont donné les terres et permis à certains villages de s'installer, cela ne va pas de même pour la période qui va du début du 19ème siècle jusqu'à nos jours.

Pour plus de précisions, et vu aussi les spécificités des villages et du Kamméra, nous allons, ici encore, procéder par l'étude des cas fonciers villageois, village par village, tout en ne perdant pas de vue ce qui peut leur être commun.

I. LE CASIER FONCIER DE KOUNGHANI

Contrairement aux villages du Goy où l'on ne trouve qu'une seule famille contrôlant la maîtrise foncière, Kounghani, hameau situé à 8 km en amont de Bakel, présente un visage un peu hétéroclite. Les maîtres politiques chefs du village, les Gey (Guèye), ne contrôlent pas toutes les terres. On assiste ainsi à une pluralité de maîtrise aussi bien sur les terres de falo et kollanga que sur le Jeeri. En effet, la présence d'une puissante famille maraboutique, fortement structurée, les Tanjigoora, empêche toute prétention de contrôle exclusif sur les terres. Les Gey, Tanjigoora, Tanbura, qui contrôlent politiquement et spirituellement le village se partagent la grande partie des terres cultivables, en plus d'une grande famille de cordonniers, les Jimmera. Coutumièrement, toutes les terres ont été concédées par les Gey, premiers habitants de Kounghani, qui d'ailleurs ont des superficies nettement moindres par rapport aux Tanjigoora. Ceci est dû au fait que lors du peuplement du village, l'activité principale des Gey était la pêche et non la culture. C'est ce qui explique les larges concessions de terres faites aux autres familles nobles et maraboutiques venues s'installer auprès d'eux. Même au plus fort de la puissance des Bacili dans le Gajaaga, jusqu'au début du 19ème siècle, les terres de Kounghani étaient franches de toute redevance politique ou foncière. D'abord parce que les Tanjigoora sont frères de lait des Bacili (voir Adrian Adams 1985) ensuite le Jongu (pacte ancestral) particulier existant entre ces deux familles interdisait toute perception de redevance, quelle qu'elle soit. Ainsi, c'est une organisation interne et tout à fait autonome de chaque famille détentrice de droits fonciers qui est en cause.

Les descendants de captifs, affranchis, n'ont pas accès à la maîtrise foncière, même si l'accès à la terre, à l'instar de tous les autres villages

Soninké, est relativement facile à cause de leur implication directe dans le processus social et agricole des villages.

Sur le plan des redevances et de la gestion des terres, Koungani ne déroge pas aux principes généraux régissant la société Soninké du Gajaaga: les terres se subdivisent en terres claniques, puis lignagères. Prenons le cas des Tanjigoora. Cette famille contrôle un énorme espace foncier, mais vu l'immensité de la famille (qui a des terres même sur l'espace foncier de Golmy), une répartition définitive a été faite entre les différents portes du clan. Chaque lignage contrôle une portion du domaine foncier depuis que la répartition a été effectuée, notamment les terres du Waalo. Ainsi, tout individu qui cultive une terre qui appartient aux Tanjigoora doit verser une redevance foncière, niinankande, non au chef du clan, mais au chef du lignage qui contrôle cette terre. Ceci est valable pour les Gey et les autres détenteurs de la maîtrise foncière. En outre, le système des ruxuba (terres claniques) est bien développé et permet notamment au chef de chaque porte de contrôler, distribuer les terres et d'en tirer les revenus y afferant.

Si cela est toujours valable pour le Waalo, cela par contre l'est plus pour le Jeeri lointain qui revient au Si du Bundu. Ainsi, dans le passé, les gens de Koungani versaient le jakka aux Si s'ils exploitaient leurs terres. C'est que le casier foncier des villages du Kamméra n'est pas très étendu vers le Jeeri, à cause de la relative proximité de la frontière entre le Gajaaga et le Bundu (une quinzaine de kilomètres tout au plus vers le sud et le sud-ouest).

Si le système du Jakka interclanique n'est pas très développé à Koungani, à cause du cloisonnement des maîtrises foncières, il est par contre utile de préciser que les maîtres politiques, les Gey, ont droit, sur toute la production agricole du village, au debiguminkande (corbeille du chef) que chaque famille verse au chef du village.

C'est un privilège normal, que l'on observe dans beaucoup de villages soninké du Goy et du Kamméra. Autre privilège de chéf, cette fois-ci religieux, c'est le champ affecté en permanence au chef spirituel des Tanjigoora, et non au chef clanique. Le chef spirituel est différent du chef clanique, en ce que le chef clanique n'est qu'un doyen d'âge, alors que celui que nous appelons chef spirituel est celui qui détient le moyisi, c'est à dire l'enseignement des élèves et étudiants coraniques, et dirige la prière à la mosquée le vendredi. C'est une charge héréditaire qui se transmet de père en fils, par ordre de primogéniture. Ce privilège spécial consiste en la détention de grands champs, au Waalo comme au Jeeri appelés Sana, qui ne peuvent être exploités par personne d'autre que le marabout. Ce Jernier n'a pas non plus le droit de céder même une petite portion à qui que ce soit, à cause de l'immunité particulière protégeant ce champ plus ou moins sacré.

Voilà, en clair, les spécificités du casier foncier de Kounghani. Pour ce qui concerne les mécanismes de distribution, de perception des redevances foncières et d'autres, voir le DP 4, qui reste valable sur ce plan pour l'ensemble de la société soninké du Gajaaga.

II. LE CASIER FONCIER DE GOLMY

Golmy est le seul village, avec Gandé, à être dirigé par d'anciens captifs dans le Kamméra et dans le Goy. Ceci explique aisément que les Kamara, Jagarafu de Golmy, à l'instar des Tuure de Gandé, n'ont qu'une simple maîtrise politique sur le village, au détriment d'une famille Bacili dépouillée de tout pouvoir. Les Jagarafu de Golmy ne sont pas maîtres fonciers. Ils ne sont que des contrôleurs du casier, ce qui constitue leurs attributions sociales normales, au profit des maîtres fonciers Bacili du Gajaaga qui ont mis les terres sous leur surveillance. Ainsi, à part les

quelques portions de terre revenant à la famille Tanjigoora installée à Golmy, toutes les terres sont contrôlées par les Jagarafu Kamara et Ja au profit des maîtres fonciers. Mais en fait, les anciens grands serviteurs de Golmy se comportent comme de véritables maîtres fonciers, parce qu'ils sont chargés d'une part de mettre à la disposition des anciens captifs et étrangers les terres à cultiver, tout en conservant les terres de Waalo, et à recueillir les redevances dues sur ces sols et les verser, en principe, aux maîtres fonciers.

Mais cette pratique a plus ou moins disparue de nos jours, et même si le contrôle moral existe toujours, les redevances dues aux anciens maîtres fonciers ne sont plus versées. De plus, même en tant que chefs politiques de Golmy, les Jagaraf ne perçoivent pas de corbeille de chef, à fortiori de niinankande. Les rares cas de Jakka qui sont encore versés sont purement et simplement détournés à leur profit, ce qui n'exclut pas, jusqu'à présent, le poids moral des Bacili anciens maîtres fonciers. De plus, ces familles Jagarafu contrôlent à leur propre profit, et ceci en récompense de leur contrôle et surveillance sur les terres, des champs claniques et lignagers, sur lesquels ils perçoivent, s'ils ne les exploitent pas eux-mêmes, des redevances: niinankande, Jakka. Ces terres sont seulement au titre des maîtres des champs tegumu, non de maîtres de la terre, niinegumu.

Pour ce qui concerne l'organisation interne familiale et les mécanismes de perception des redevances, la répartition et l'exploitation des terres par les chefs de maisons ou de Xabiila, le système de Golmy ne déroge pas du système global soninké (voir DP 4 et thèse d'Etat à soutenir).

III. LES TENURES FONCIERES DE YAFEERA

Le système politique soninké est conçu de telle sorte que les tenants du pouvoir, Tunkanlemmu (royaux) s'entourent toujours, pour leur prestige, mais surtout pour leur sécurité, de serviteurs tout à fait dévoués. Dans un souci d'écologie politique, chaque village de royaux Bacili était toujours suivi d'un village de Mangu, chefs de guerre, conseillers et conciliateurs au service des Bacili. Yafeera est un village de Mangu, servant les royaux Bacili du Kamméra, comme Mannaayel l'est vis-à-vis de Tiyaabou dans le Goy. Les villages de Mangu bénéficient toujours de larges concessions foncières, affranchies de la tutelle des Bacili et qui ne versent pas de redevance au niveau royal. Yafeera est politiquement dirigé par les Timmera, Mangu des Bacili. Ainsi ils contrôlent tout le casier foncier de ce village, qu'ils se chargent de répartir entre leurs propres serviteurs: anciens captifs, artisans, étrangers et leurs grands clients qui sont les Sy, une grande famille assez puissante venue de Bundu voisin. Les Timméra maîtres fonciers, ainsi que les concessionnaires définitifs, les Sy, sont organisés en Xabiila et en lignages (Ka) qui, selon les principes en vigueur dans le droit foncier soninké, se répartissent les terres de falo et de Kollanga, politiquement et économiquement plus importantes.

Les différentes familles Timméra de Yafeera ont chacune une tenure qu'elles contrôlent de façon autonome, et dont le chef perçoit le niinankande à chaque fois qu'une terre est cultivée par quelqu'un ou par un groupe en dehors des maîtres fonciers. De même, le chef Timméra du village de Yafeera perçoit, sur toutes les familles du village aussi bien sur le falo et le Kollanga que le Jeeri, le debiguminkande, corbeille du chef. Par contre, les terres de Yafeera ne versent pas de redevances foncières aux Bacili du Kamméra.

IV. LE CASIER DE ARUNDU

Petit village en amont de Yaféra, Arundu est le seul village du Kamméra (sénégalais) à être dirigé politiquement par des royaux Bacili. En effet, le rameau de Arundu est étroitement lié à la famille de Maxanna (autre capitale historique du Gajaaga, situé dans l'actuelle république du Mali).

Ce village n'a rien de particulier, sauf que sur le plan historique le rameau Bacili qui y habite n'a jamais accédé à la chefferie. C'est, en quelque sorte, des Bacili de "seconde zone" sur le plan territorial mais qui, sur le plan villageois, dirigent effectivement. Par conséquent, ils détiennent, dans leur casier foncier, la maîtrise totale des terres. Pour ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des tenures foncières, ce village ne présente pas de particularités par rapport aux autres. Les différents Ka Bacili se répartissent les terres du Waalo et Kollanga, avec à la tête de chacune un chef Xirisé qui procède à la répartition interne, aux concessions à d'autres familles et à la perception des redevances: jakka et niinankande. Les droits du chef du village, également, restent intacts, à savoir le xirisinkande dû par ceux qui exploitent le sol, Bacili, naxamala, anciens serviteurs Komo ou étrangers, aussi bien sur les cultures de Waalo que celles de Jeeri.

I E - LE CASIER FONCIER DE BAALU

Du point de vue géographique, le gros village de Baalu présente une particularité certaine, en ce sens qu'il est à cheval sur le fleuve Sénégal et la Fallemme, affluent important de la rive gauche du Sénégal. Par conséquent, les tenures foncières de Baalu, surtout pour le Waalo, se trouvent être largement plus importantes que celles des autres villages du Kamméra

sénégalais. Baalu constitue aussi le village frontière entre le Mali et le Sénégal, ce qui fait que les terres ont toujours fait l'objet d'enjeux parfois très passionnés.

A part l'étendue des terres inondables de ce village et sa position géographique, l'autre particularité de Baalu se situe sur le plan social. En effet, il n'y a pas à Baalu qu'une seule famille noble, comme Arundu. Les Nianghané, chefs politiques intouchables du village, sont secondés par une puissante famille alliée, les Gakkou. En plus ce village, comme Kounghani, subit une forte influence maraboutique depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours. Le mouvement de Mamadou Lamine à la fin du 19^{ème} siècle, venant du Mali, avait pour point de passage et de rassemblement Baalu, qui était aussi un important camp de concentration des troupes. L'influence de ce mouvement a fait de sorte qu'un rameau Dramé, descendant du marabout Mamadou Lamine, se trouve toujours à Baalu.

De ce fait, le partage du casier foncier est telle que, malgré la suprématie politique de Nianghané, des concessions définitives et affranchies de toute redevances ont été faites à ces puissantes familles Gakkou et Dramé. L'organisation et la répartition des terres se font ainsi en fonction de ces autonomies familiales.

A part la redevance due au chef Nianghané du village, le xirisinkande, que toutes les familles (nobles, esclaves ou autres) doivent obligatoirement lui verser, chaque xabiila maître foncier a à sa tête son doyen qui répartit les terres claniques (étant entendu que les terres lignagères affectées aux différents Ka jouissent d'une autonomie totale par rapport au clan), et en percevait le ninankande en tant que représentant du groupe. Ce système de ruxuba (champ clanique) est le même partout ailleurs dans la zone soninké des vallées du Sénégal et de la Fallème. Le système de la Zakkat (jakka) est fortement développé dans ce village, à cause notamment de la présence et

l'influence de cette grande famille cléricale dont nous avons fait état plus haut. Ainsi, il n'y a pas lieu de s'étendre outre mesure sur les différents mécanismes de distribution et de répartition des redevances, et nous prions tout simplement de se reporter au premier rapport (DP4) où on peut en trouver tous les détails.

NOTE:

Le rapport de 1987 (DP4) s'intitule Le Système Foncier Traditionnel du Gajaaga par Samba Traoré. Papier de Discussion no. 4, Land Tenure Center Bakel Research Program.